

Trois semaines après l'assassinat du directeur de cabinet du maire de Port-Gentil L'enquête toujours au point mort

SYM

Port-Gentil/Gabon

PLUS de trois semaines après l'assassinat du directeur de cabinet du maire de Port-Gentil, Théophile Azizet Rawiri, l'on est toujours sans aucune information, sur le ou les auteurs de ce meurtre. Du coup, c'est la psychose à Port-Gentil où l'on souhaite vivement que l'enquête aboutisse, afin qu'on en sache davantage sur les mobiles de ce crime odieux et lâche, et que ceux qui en sont responsables, toujours en cavale, soient arrêtés pour répondre de leur acte devant la justice.

Pour mémoire, Théophile Azizet Rawiri avait été poignardé à mort - il avait reçu 7 coups de couteau -, dans la nuit du 7 au 8 septembre dernier, au quartier Île Mandji, dans le 3e arrondissement de Port-Gentil où il résidait. Malgré son admission d'urgence dans une clinique, il avait succombé à ses blessures 24 heures plus tard.

A ce jour, les habitants de la capitale économique se contentent des informations distillées à gauche et à droite, en l'absence d'une version officielle émanant des services compétents. Les dernières en date font état de ce que le téléphone portable de



Photo : Christelle Nisame/L'Union

l'illustre disparu, sa montre et la casquette blanche qu'il portait ce jour-là demeurent introuvables, contrairement à ce qui avait été affirmé le jour des faits. Par contre, on indique qu'une somme d'argent a été retrouvée dissimulée entre les CD, dans la boîte à gants du véhicule du défunt. Selon quelques indiscretions, pour les nécessités de l'enquête, le bureau du

disparu a été perquisitionné par les services compétents. De même, ses proches collaborateurs et des membres de sa famille ont été auditionnés, il y a quelques jours.

Enfin, on révèle que le téléphone portable retrouvé sur le tableau de bord du véhicule de la victime appartenait au jeune homme venu à la rescousse de Théophile Azizet Rawiri pour le conduire à la clinique. Ledit téléphone a d'ailleurs été restitué à son propriétaire.

Ceci dit, la police est toujours à pied d'œuvre pour tenter d'élucider un crime qui continue de défrayer la chronique dans la capitale économique.

Théophile Azizet Rawiri de son vivant.

Arrêté à Libreville avec 27 kg d'ivoire en provenance de Mayumba

Le trafiquant bien au frais à Gros-Bouquet



Samba Camara avec les pointes d'éléphant dans les couloirs de la PJ.

AEE

Libreville/Gabon

SAMBA Camara est tombé dans les filets tendus par les agents de la Police judiciaire en collaboration avec les Eaux et Forêts et de l'ONG "Conservation Justice", en début de semaine. C'était au quartier Montagne-Sainte, dans le troisième arrondissement de Libreville. Lors de son interpellation, le suspect transportait 27 kg d'ivoire. Selon le directeur exécutif de l'ONG Conservation Justice, Luc Mathot, le mis en cause ne serait pas à son premier coup. Il ferait, en effet, partie de ces nombreux trafiquants qui participent au massacre des éléphants - espèce pourtant intégralement protégée - dans notre pays, pour récupérer les pointes d'ivoire.

C'est à Mayumba, dans la province de la Nyanga, que Samba Camara avoue s'être procuré les 27 kg d'ivoire, soit quatre défenses d'éléphants, qu'il a par la suite soigneusement emballées dans des tissus, avant de les introduire dans un énorme sac de voyage. Sa mission accom-

plie, il a embarqué à bord d'un véhicule en partance pour Libreville.

« Il a réussi à franchir tous les postes de contrôle, sans qu'aucun agent ne puisse détecter ce colis pourtant encombrant. C'est quand même regrettable », s'indigne un agent des Eaux et Forêts présent lors de l'interpellation de Samba Camara.

C'est à Libreville, grâce aux informations reçues sur une imminente transaction de pointes d'ivoire au quartier Montagne-Sainte, que les agents de la PJ, accompagnés de ceux des Eaux et forêts et de l'ONG Conservation Justice que le suspect a pu être mis hors d'état de nuire avec son sac d'ivoire. « Cette prise ne peut que conforter le combat que nous menons », s'est réjoui Luc Mathot.

Selon la loi, le contrevenant risque tout juste six mois de prison. Une peine que l'ONG juge faible, comparée à d'autres pays d'Afrique subsaharienne où les peines varient entre 3 et 10 ans de prison pour les mêmes délits.

« Des sanctions dissuasives pourraient contribuer à freiner le phénomène », suggère le directeur exécutif de Conservation Justice.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE



DIRECTION GENERALE

=====

COMMUNIQUE

RELATIF AUX FORMULAIRES A TELECHARGER SUR LE SITE INTERNET DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les bénéficiaires des allocations familiales, que les pièces de maintien des droits (**certificats de scolarité, médicaux et de non scolarité**) sont disponibles sur le site www.cnss.ga dans la rubrique « **documentation** », puis « **formulaires à télécharger** ».

Par ailleurs, la Direction Générale rappelle que la date limite de dépôt desdites pièces est fixée au **31 décembre 2017**.

N.B : Tout certificat mal rempli ou incomplet sera rejeté.

Fait à Libreville, le 21 Septembre 2017.

LE DIRECTEUR GENERAL



Dr. Nicole ASSELE

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 134 Libreville • Gabon • Tél : 01 79 42 00 • Fax : 01 74 64 25 • www.cnss.ga • Centre d'appels : 1432

